

Conditions générales

1 Définitions

1.1 L'Instructeur/Coach : Martine Tondeur et Emmanuelle Mazzilli

1.2 Le Participant ou le Client : la personne physique ou morale qui charge l'Instructeur/Coach de fournir des services.

1.3 Services : cours de formation, stages, supervision de groupe et Coaching et/ou conseil fournis par Martine Tondeur et Emmanuelle Mazzilli au Participant/Client dans la période/le bloc de temps convenu.

1.4 Le début d'un service est l'heure de début à la date de livraison convenue du service et l'heure de fin d'un service est l'heure de fin à la date de fin convenue entre l'Instructeur/Coach et le Participant/Client.

2 Applications

2.1 Les termes et conditions générales s'appliquent à toutes les offres faites par l'Instructeur/Coach et à tous les accords conclus par l'Instructeur/Coach avec le Participant/Client.

2.2 L'applicabilité des conditions de livraison et/ou autres conditions du Participant/Client est expressément rejetée par la présente, sauf accord contraire écrit.

3 Exécution, enregistrement, annulation et paiement

3.1 Les services de Martine Tondeur sont effectués par des Instructeurs certifiés PSYCH-K® et/ou sous la supervision de Emmanuelle Mazzilli organisatrice de l'Atelier.

3.2 Les ateliers/formations/cours ne commencent qu'avec des groupes complets. En cas de groupes non complets, des contacts seront pris pour trouver une alternative.

3.3 L'inscription à un atelier/cours/une formation est valable par le formulaire d'inscription rempli par le Participant/Client sur le site Internet : www.souvrir.ch

avec lequel le Participant/Client accepte automatiquement les termes et conditions générales de Martine Tondeur et Emmanuelle Mazzilli à la suite de l'envoi par mail des conditions et les autres accords conclus par correspondance électronique entre l'Instructeur/Coach et le Participant/Client.

3.4 Lors de l'inscription à un service, un délai de réflexion de 14 jours s'applique pour le Participant/Client. La date d'inscription est celle indiquée lors de l'inscription de l'Instructeur/Coach.

3.5 Lors de l'inscription à un atelier/cours/une formation, des frais d'annulation de 15 % du montant total de la facture du service s'appliquent à partir de 30 jours avant la date du premier atelier/ cours/formation, même si un paiement échelonné a été convenu.

3.6 Lors de l'inscription à un atelier/cours/une formation, 50 % du montant total de la facture du service est annulé à partir de 15 jours avant la date du premier atelier/cours/formation, même si un paiement échelonné a été convenu.

3.7 En cas d'inscription à un atelier/cours/formation, 100 % des frais d'annulation du montant total de la facture du service à partir de 8 jours avant la date du premier atelier/cours/formation, même si un paiement échelonné a été convenu.

3.8 En cas de rendez-vous convenu d'un commun accord pour un Coaching individuel, des frais d'annulation de 100 % s'appliquent pour la session de Coaching en question à partir de 72 heures ou moins avant la date et l'heure de la session de Coaching. Cela s'applique également à la non-comparution de la personne à Coacher et/ou du Participant/Client, quelle qu'en soit la raison, auquel cas les frais de voyage seront également facturés.

3.9 En cas de maladie, d'accident ou de toute autre raison du Participant/Client pendant la période de service et/ou de atelier/cours/formation, aucune restitution (partielle) du montant de la facture ne sera accordée.

3.10 Si l'un des Instructeurs/Enseignants/Coachs est malade ou blessé à la date/aux dates de service convenues, une autre date sera recherchée et soumise.

3.11 Lors de l'inscription à un service auprès de l'Instructeur/du Coach, le montant dû doit être transféré sur le compte bancaire IBAN CH21 0078 9100 0065 9270 5 au nom de Emmanuelle Mazzilli, 2353 Les Pommerats, en fonction du nom du service, du nom du Participant et/ou de la société et du numéro de facture avant ou à la date (ou aux dates) de paiement convenue(s). Le montant de la formation est à payer en Euro

3.12 En cas de retard de paiement par rapport à ce qui est indiqué au point 3.11, le Participant/Client est automatiquement en défaut et des intérêts de retard d'au

moins 2 % du montant total de la facture concernée sont dus pour chaque mois où le Participant/Client est en défaut de paiement.

3.13 Le Participant/Client devra payer les frais extrajudiciaires et juridiques engagés pour recouvrer la facture impayée, avec un minimum de 10 % de la valeur de la facture.

3.14 L'Instructeur/Coach a le droit de refuser des Participants sans donner de raisons.

3.15 Le Participant/Client autorise l'utilisation à des fins promotionnelles de photos, de films et/ou de matériel sonore réalisés pendant l'atelier/le cours/la formation. Si un Participant ne le souhaite pas, il doit en informer l'Instructeur/Coach par écrit et cela sera valable au moment où l'Instructeur/Coach aura envoyé une confirmation de réception de ce message au Participant/Client.

4 Responsabilité et procédure de réclamation

4.1 L'Instructeur/Coach n'est pas responsable, sauf en cas d'intention ou de négligence grave de sa part, de tout dommage direct et/ou indirect causé par quelque cause que ce soit dans l'exécution ou la non-exécution de l'ordre. La responsabilité est limitée à un maximum du montant de la compensation pour les services à fournir.

4.2 L'Instructeur/Coach n'est pas responsable, sauf en cas d'intention ou de négligence grave de sa part, de tout dommage direct et/ou indirect causé par quelque cause que ce soit aux biens du Participant/Client et/ou du Participant. La responsabilité est limitée à un maximum du montant de la compensation pour les services à fournir.

4.3 L'Instructeur/Coach n'est pas responsable, sauf en cas d'intention ou de négligence grave de sa part, de tout dommage direct subi par le Participant/Client et/ou le Participant en raison de l'inexécution de la mission.

4.4 Le Participant/Client garantit l'Instructeur/Coach contre toute réclamation de tiers sur la base de cet Instructeur/Coach, sauf en cas de négligence grave ou d'intention de la part de l'Instructeur/Coach.

5 Propriété intellectuelle

5.1 Sans le consentement écrit explicite de l'Instructeur/Coach, le Participant/Client n'est pas autorisé à publier, exploiter ou reproduire de quelque manière que ce soit les données et/ou parties et/ou extraits du matériel de formation fourni.

5.2 Le "copyright" de la propriété intellectuelle du matériel de formation et de cours appartient entièrement à l'Instructeur/Coach.

6 Confidentialité et secret

6.1 Les informations fournies sur la vie privée ne seront pas partagées avec des tiers et seront traitées de manière confidentielle.

6.2 Chaque Participant à un atelier ou à un cours est tenu de respecter les règles relatives à la protection de la vie privée. Cela signifie que toutes les histoires de nature personnelle doivent être traitées de manière confidentielle. Les Participants à l'atelier/le cours/la formation sont autorisés à en discuter entre eux. Les Participants à l'atelier/le cours/la formation ne peuvent pas apporter d'histoires personnelles en dehors de l'environnement de l'éducation/la formation/le cours, sauf si la personne en question a donné une autorisation explicite.

7 Droit applicable :

Toutes les offres, offres générales, actes (légaux), etc. du formateur/Coach et les accords entre le formateur/Coach et le Participant/Client sont soumis au droit Suisse et les tribunaux Suisse sont compétents.